



Jeudi 12 novembre 2015

French Tech Montpellier

Pass French Tech : 4 nouvelles entreprises lauréates sont montpelliéraines !

Il y a tout juste un an, l'écosystème montpelliérain décrochait le label French Tech montrant ainsi le dynamisme de l'entrepreneuriat sur notre territoire. Aujourd'hui, ce sont 4 entreprises montpelliéraines qui sont désignées lauréates au deuxième jury « Pass French Tech », programme national d'aide au développement économique, pour rejoindre les 5 premières labellisées sélectionnées en mai dernier afin de faire partie des "Tech championnes" de France. Ces entreprises représentent l'excellence française à l'international.

Philippe Saurel, Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Maire de la Ville de Montpellier renouvelle son soutien auprès des entreprises de la French Tech : « *A travers leur goût d'entreprendre, leur volonté d'innover, leur capacité d'investir et leur envie de se développer à l'international, les start-up de notre territoire participent chaque jour à l'effervescence de notre écosystème montpelliérain. Aujourd'hui, nos entreprises sont porteuses d'avenir et je suis fier des ambitions qu'elles portent* ».

Afin de détecter et d'accompagner des entreprises à très fort potentiel sur le chemin de l'hypercroissance, grands acteurs nationaux en charge du développement des startups – BPI France, Ubifrance, Coface, INPI et AFIC - ont déployé sur l'ensemble des métropoles labellisées " French Tech" un dispositif inédit, le **Pass French Tech**. Les entreprises doivent répondre à des critères particulièrement sélectifs de croissance du chiffre d'affaires et de rentabilité. Les lauréates bénéficient d'une visibilité nationale et internationale accrue, de l'appartenance à une communauté d'excellence et d'un accès prioritaire et coordonné aux offres des partenaires du Pass French Tech.

Quatre nouvelles entreprises lauréates au Pass French Tech

- **Private Sportshop** : créée en 2011, cette société a conçu et gère aujourd'hui un site de vente en ligne d'articles de sport proposés à des prix attractifs. La société compte plus de 2,5 millions d'inscrits et emploie une centaine de salariés. En 2014, elle a ouvert un site en Espagne.
- **Enova santé** : la société a été créée en 2012 et a développé une plateforme de vente en ligne de produits de santé, 1001Pharmacies, d'abord en France, puis en Chine. Elle a levé 8 millions d'euros, pour étendre son activité au marché européen. Elle compte 35 salariés.
- **Seclab** : créée en 2011, cette société est spécialisée dans la cybersécurité industrielle. Seclab propose des solutions électroniques isolées des systèmes informatiques. En 2014, le fonds d'investissement d'EDF est entré au capital.
- **Tageos** : Tageos conçoit et produit des étiquettes RFID (RFID : radio-identification) à bas coût, que l'on trouve sur les vêtements, ou sur les étiquettes dans la bijouterie, la cosmétique, etc. Elle s'est lancée sur le marché américain en 2013.

Lors du premier comité de sélection en mai 2015, cinq entreprises montpelliéraines avaient été sélectionnées : **Awox**, objets connectés pour la maison ; **Scimob**, jeux grand public multilingues sur mobile ; **Pradeo**, sécurité des applications mobiles ; **Isotropix**, logiciels d'infographie haut de gamme, **Matooma**, solution M2M (Machine to Machine) pour la gestion (physique et financière) industrielles des objets connectés.

Extension sectorielle du Pass French Tech

Sur une proposition de l'Etat, Montpellier Méditerranée Métropole va être l'un des premiers territoires à étendre dès maintenant le Pass French Tech aux biotechs, medtechs, green tech et à l'industrie.

Un nouvel appel à candidature intégrant cette extension va être lancé courant décembre pour un jury qui se tiendra fin janvier 2016. Ce jury sera composé des six partenaires officiels du programme Pass French Tech : BPI France, Business France, Coface, Inpi, Afic, et Direccte ainsi que d'acteurs économiques régionaux.



Contact presse >> **Sophie Lepage**

04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18

s.lepage@montpellier3m.fr